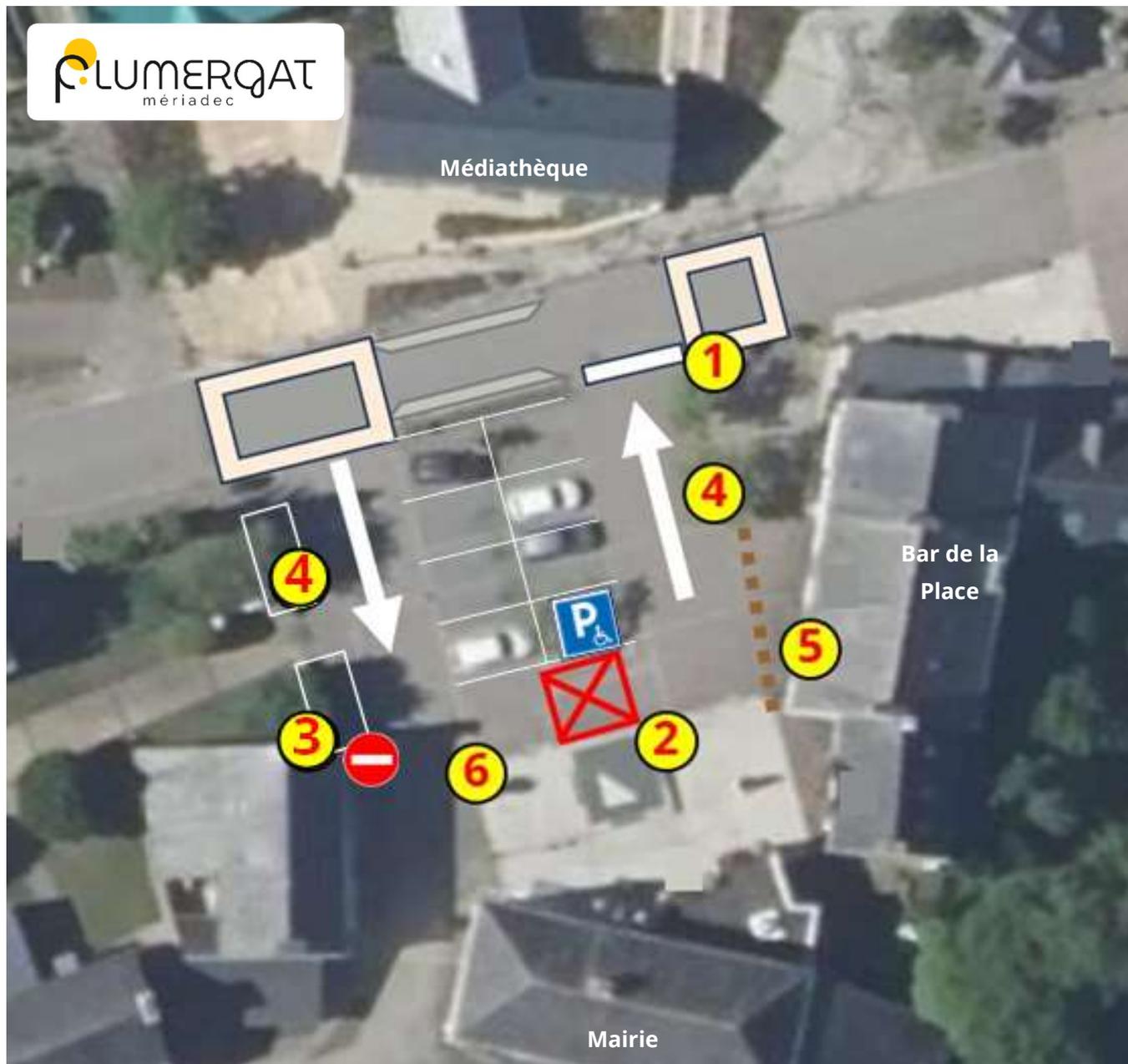


ATTENTION fermeture Place du Castil et Impasse du Castil le 11 novembre à partir de 21h00 jusqu'au 13 novembre 8h00

AMENAGEMENT DU SENS DE CIRCULATION



Légende :

- ① Marquage au sol d'un stop - Pose d'un panneau stop au recto et sens interdit au verso
- ② Marquage au sol d'un arrêt et stationnement interdit
- ③ Pose d'un panneau sens interdit sauf desserte locale
- ④ Marquage au sol de deux flèches indiquant le sens de circulation
- ⑤ Pose de potelets
- ⑥ Pose d'un panneau d'obligation flèche à droite au recto et au verso flèche à gauche



A retenir : un accès en entrée, un accès en sortie
Sens de circulation à respecter